

SÉNAT

Le lundi 11 mai 1953

La séance est ouverte à 8 heures du soir, le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

BILL CONCERNANT LE CODE CRIMINEL

PREMIÈRE LECTURE

Un message est reçu de la Chambre des communes avec le bill n° 367, loi modifiant le Code criminel.

Le bill est lu pour la 1^{re} fois.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la deuxième fois?

L'honorable M. Robertson: A la prochaine séance.

BILL CONCERNANT LA PENSION DU SERVICE PUBLIC

ADOPTION PAR LES COMMUNES DE L'AMENDEMENT DU SÉNAT

Un message est reçu de la Chambre des communes informant le Sénat qu'elle a

approuvé sans modification l'amendement apporté par le Sénat au bill n° 334, loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada.

PÉTITION DE DIVORCE RODIER

REMISE DES PIÈCES

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, avec l'assentiment du Sénat, je propose:

Que les pièces numéros 4 et 5, qui ont été déposées par la défenderesse à l'égard de la pétition de Taschereau-Pierre-Charles-Joseph Rodier, demandant un bill de divorce d'avec Joan Elizabeth Gray Rodier, soient remises à M. D. Roy Kennedy, c.r., avocat de la défenderesse.

La motion est adoptée.

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, comme il semble peu probable que la Chambre soit saisie de mesures sous peu, force m'est donc de proposer l'ajournement.

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.)